



Décision N° : DG/SG/DPS/DRH32/2024
Casablanca, le 10 MAI 2024

APPEL A CANDIDATURE LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DES PECHEES

- Vu le Dahir n° 1-69-45 du 4 Hijja 1388 (21 Février 1969) portant création de l'Office National des Pêches (ONP), tel que modifié et complété ;
- Vu la nomination de Madame Amina FIGUIGUI en sa qualité de Directeur Général de l'ONP, à compter du 18 Février 2010 ;
- Vu le Règlement Provisoire portant Statut Particulier du Personnel de l'ONP ;
- Vu l'Organigramme de l'ONP ;
- Vu les nécessités de service ;
- Vu la disponibilité des postes budgétaires au niveau de la loi cadre.

DECIDE

ARTICLE PREMIER :

L'ouverture d'un appel à candidature pour le recrutement d'un Chef de Service Reporting.

ARTICLE DEUX : MISSIONS DU CHEF DE SERVICE

Relevant de la Direction Contrôle et Conformité, ses principales missions consistent à :

- Assurer le suivi et le reporting d'exécution des budgets d'investissement et d'exploitation ;
- Consolider et analyser les indicateurs budgétaires ;
- Réaliser, de manière régulière, un reporting d'avancement consolidé sur les projets en cours ;
- Aider à résoudre les points de blocage et à identifier les risques potentiels ;
- Consolider et analyser les situations mensuelles de l'exécution comptable et leurs justificatifs par rapport aux prévisions/ objectifs d'engagement, d'émission, de paiement ;
- Suivre la situation de trésorerie ;
- Détecter les écarts, définir et formaliser les actions correctives en collaboration avec les directions concernées et suivre leur exécution ;
- Elaborer les rapports consolidés mensuels et annuels et assurer leur transmission à la hiérarchie ;
- Synthétiser et veiller au reporting des réalisations et recommandations à la hiérarchie ;
- Effectuer le suivi périodique de l'état d'avancement des plans d'actions ;
- Assurer l'encadrement, l'assistance et l'évaluation des collaborateurs sous sa responsabilité et contribuer au développement de leurs compétences.

Cette description prend en compte les principales responsabilités. Elle n'est pas limitative.

www.onp.ma

المكتب الوطني للصيد 15 زنقة الملازم الأول محمد محروود - ص.ب. رقم 16243 - 20 300 الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 24 05 51 - الفاكس : 05 22 24 23 05

OFFICE NATIONAL DES PECHEES - 15, rue du Lieutenant Med Mahroud - B.P. 16243 - 20 300 Casablanca - Tél. : 05 22 24 05 51 - Fax : 05 22 24 23 05 - E-mail : onp@onp.ma

I.F. : 1030035 - ICE : 001674301000044

ARTICLE TROIS : PROFIL DU CANDIDAT

CONDITIONS – CANDIDAT EXTERNE	CONDITIONS – CANDIDAT INTERNE / CDI
<ul style="list-style-type: none">• Être de Nationalité Marocaine ;• Être âgé(e) de moins de 40 ans au 31/12/2024 ;• Être titulaire d'une licence ou plus en finance, et / ou comptabilité ; Avoir une expérience de 4 ans au minimum (à la date limite de dépôt du dossier de candidature) dans le domaine de la comptabilité ou finance, dont 2 ans au minimum dans un poste de responsabilité.	<ul style="list-style-type: none">• Être classé à l'échelle 9 ou plus ;• Être titulaire d'un diplôme de technicien ou équivalent ou plus ;• Avoir une expérience de 4 ans au minimum (à la date limite de dépôt du dossier de candidature) dont 2 ans au moins à l'ONP. Une expérience probante en comptabilité et / ou finance serait un atout.

ARTICLE QUATRE : DOSSIER DE CANDIDATURE

- Curriculum vitae détaillé ;
- Lettre de motivation ;
- Copie des diplômes ;
- Copie des attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Copie de la carte d'identité nationale ;
- Une proposition de plan d'action en rapport avec les attributions du poste souhaité.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

ARTICLE CINQ : MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats sont tenus, avant le 24 MAI 2024 à 16h30, d'envoyer leurs dossiers de candidature constitués des pièces de l'article 4 (scannées en version PDF **en un seul document**) et transmis obligatoirement sur le lien suivant : http://rhspace.onp.ma/rh_onp

NB :

- Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération ;
- Tout dossier de candidature incomplet ou sous un autre format que PDF sera rejeté.

Le Directeur Général instituera par décision une commission pour l'organisation des entretiens avec les candidats éligibles.




Le Secrétaire Général
BOUMEHRAZ Abdelhak

Conditions – candidat interne statutaire :

- Les diplômes délivrés par des établissements privés ou étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence ;
- Les attestations de travail justifiant l'expérience requise autre que l'expérience acquise à l'ONP (**NB** : attestation de travail ONP n'est pas exigée) ;
- La condition « être classé à l'échelle 09 ou plus concerne uniquement les candidatures des agents statutaires.